

INFORMATIONS MEDICALES AVANT REALISATION D'UNE GASTROSCOPIE DIAGNOSTIQUE SOUS ANESTHESIE LOCALE

La gastroscopie est une exploration visuelle, qui sert à mettre en évidence des lésions de l'œsophage, de l'estomac et du duodénum. Elle est utile à votre médecin, pour déterminer l'origine de vos symptômes.

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le médecin est à votre disposition pour vous exposer en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez.

POURQUOI CHOISIR LA GASTROSCOPIE ?

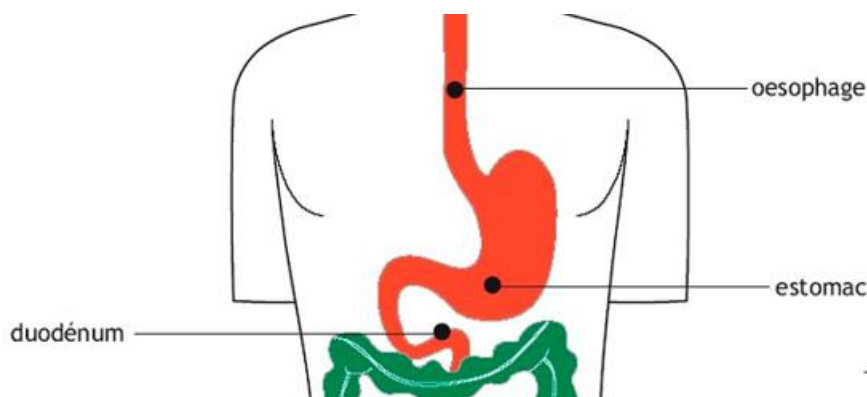
C'est actuellement l'examen de référence pour explorer l'œsophage, l'estomac et le duodénum. Elle permet de mettre en évidence d'éventuelles lésions et de faire des biopsies (prélèvement d'un fragment de tissu pour l'étudier au microscope).

COMMENT VA SE DÉROULER VOTRE GASTROSCOPIE ?

L'examen utilise un appareil souple appelé endoscope qui est introduit par la bouche ou par le nez, après une anesthésie locale. Le plus souvent, vous êtes installé(e) couché(e) sur le côté gauche. L'examen n'est pas douloureux. Vous n'êtes pas gêné(e) pour respirer car l'endoscope ne va pas dans les poumons. En revanche, il faut maintenir une respiration bien régulière durant toute la durée de l'examen afin d'éviter d'éventuelles nausées. Par ailleurs, vous devez éviter d'avaler votre salive, en la laissant s'écouler à l'extérieur de votre bouche sur une protection. Pendant l'examen, de l'air est insufflé pour déplisser les parois et peut vous occasionner de petits renvois d'air. D'éventuels prélèvements sont réalisés en cours d'examen si votre médecin le juge nécessaire. Entre chaque patient et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et l'ensemble des accessoires utilisés est stérilisé ou jeté (les cale-dents et pinces à biopsies sont à usage unique). Ces procédures font références pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections.

QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT SURVENIR PENDANT L'EXAMEN ?

Tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication. Les complications de la gastroscopie sont très exceptionnelles. Ce sont en particulier : la perforation, l'hémorragie, les troubles cardio-vasculaires et respiratoires et l'infection. Elles peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou par la prise de certains traitements et nécessiter une hospitalisation complémentaire pour assurer leur prise en charge. Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'endoscopie, mais peuvent également se révéler dans un délai de quelques heures à quelques jours après l'examen (douleurs abdominales et du thorax, vomissements de sang rouge ou noir, toux, fièvre, frissons). Il est alors très important de contacter le médecin qui s'est occupé de vous en téléphonant au Centre Endoscopique Nord Isère (04 74 28 08 44) ou hors heures ouvrables au Centre Hospitalier (médecin d'astreinte joignable via le 04 69 15 70 00). En cas d'impossibilité de prendre contact avec lui, il est très important d'appeler très rapidement votre médecin traitant.



COMMENT SE PRÉPARER POUR LA GASTROSCOPIE ?

Arrêtez de fumer à partir de minuit.

Arrêt des aliments à partir de Ne pas consommer de bonbons ou chewing gum.

Arrêt des boissons à partir de

Présentez vous alors à l'accueil du Centre Endoscopie Nord Isère le à

CONSENTEMENT ECLAIRE (à conserver dans le dossier médical)

Je soussigné(e),
certifie avoir pris connaissance de la fiche d'informations concernant l'endoscopie gastrique
qui sera réalisée par le Docteur en date du à
et reçu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant mon examen.

PERSONNE A PREVENIR

Nom
Prénom

Lien de parenté

Numéro de téléphone

Signature du patient

Date

PERSONNE DE CONFIANCE

Souhaitez-vous nommer une personne de confiance ? **OUI - NON**

Si OUI, merci de demander le formulaire de déclaration de la personne de confiance à la secrétaire d'accueil.